

Sujet : [INTERNET] Forêt de Bramard

De : Pontvianne Agnès <agnes.pontvianne@orange.fr>

Date : 19/05/2022 21:41

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Monsieur,

Je suis contre le projet de l à management d une zone aménagée à l emplacement de la forêt de Bramard.

Préserver la nature et des sources humides est essentiel pour l avenir.

Je ne pense pas non plus que d un point de vue économique cela soit justifié

Cordialement

A. Pontvianne

Envoyé depuis l'application Mail Orange